



Dans ce numéro

Les vœux du Maire 1

Vœux à Wörrstadt
Comité de Jumelage
Etat Civil 2

Vœux de Wörrstadt
La vie associative 3

Les échos
de la commune 4 - 5

Centre Social
Concours
Maisons fleuries 6

Commémorations
Concours
Décoration de Noël 7

Infos diverses 8



Les Vœux de Claude CHAVE, Maire d'Arnay le Duc

C'est un plaisir renouvelé de vous retrouver pour cette cérémonie des vœux, à la fois simple et conviviale somme toute, à l'image de notre Commune. Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement. Cette cérémonie est l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force, et l'enthousiasme nécessaire pour transformer nos vœux en réalités.

S'il me fallait en former un seul pour cette année qui commence, je l'emprunterais à ce proverbe africain « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Notre cap est de nous rassembler pour être plus fort, de privilégier ce qui unit sur tout ce qui divise.

C'est vrai à tous les niveaux.

Sur le plan mondial qu'il s'agisse de lutter contre les périls environnementaux ou les menaces terroristes, chacun sait bien qu'un progrès durable appelle une détermination collective et une action coordonnée.

Pour la France également, confrontée au chômage, à des difficultés économiques et sociales, c'est ensemble, sans nier les différences d'opinions mais au-delà des divergences catégorielles que l'on dépassera la litanie des promesses intenables ou non tenues.

A ARNAY-LE-DUC enfin, je n'ai jamais eu d'autres discours ni d'autres vœux que ce rassemblement nécessaire pour aller toujours plus loin, même si le « Chef d'orchestre » que je suis, est parfois conduit à devoir trancher pour que nous avançons ; être Maire n'est pas une fonction facile.

Au niveau local, il nous faut être rassemblé surtout face à un horizon où s'amoncellent les nuages financiers liés aux contributions que nous impose l'État pour réduire ses déficits. Notre volonté est intacte, je peux vous l'assurer, mais je dois vous avouer en même temps que nos moyens sont comptés.

L'an passé dans mon discours, j'avais évoqué les difficultés financières que notre Commune devait affronter. Je crains que cela ne soit encore plus difficile cette année, l'État continuant à diminuer fortement ses dotations aux Collectivités locales. Pour équilibrer le budget nous allons donc devoir continuer à diminuer les dépenses de fonctionnement et tous les domaines seront immanquablement impactés.

Je rappelle que la dette des Collectivités locales ne représente que 9% de la dette publique alors qu'elle réalise 70% des investissements publics.

C'est ensemble que nous pourrons, dans ce contexte contraint, prendre les bonnes décisions pour continuer à faire vivre, développer et faire rayonner notre ville. Je veux vous assurer que notre Commune sera comme elle l'a toujours été, à vos côtés.

Avec nos moyens nous resterons mobilisés pour accompagner les plus âgés d'entre nous, en maintenant un lien social afin d'éviter toutes situations d'isolement.

Nous l'avons fait en 2017, il serait trop long de faire ici le bilan des actions que nous avons menées à terme. Permettez-moi néanmoins de citer :

- L'aménagement de l'Arroux dans la traversée de la ville d'ARNAY.
- La création et l'aménagement d'une épicerie de produits biologiques dans les murs de la Mairie.
- La rénovation des vestiaires de l'Etang de Fouché.
- La mise en place d'une borne électrique sur le parking Pierre Meunier.
- L'enfouissement des réseaux, l'éclairage public, le téléphone et l'électricité dans la rue St-Honoré, les Parkings, la rue des 3 Tourelles, la rue Jean Maire.
- Les travaux d'entretien des bâtiments communaux, l'embellissement de la ville.

Pour 2018 plus que des vœux, ce sont des projets qui vont déboucher pour les uns et débarrasser pour d'autres.

Permettez-moi d'en indiquer quelques-uns :

.../...

Horaires d'ouverture de la Mairie

Tél: 03 80 90 03 44

Du lundi au jeudi

10h00– 12h00

14h00 – 16h00

Le vendredi

10h00– 16h00

sans interruption

Janvier 2018

N°79

.... / ...

- Aménagement et rénovation du quartier pasteur avec Orvitis
- Démarrage des travaux dans l'ancien Centre Social, création d'une cuisine au rez-de-chaussée, et des salles de réunion pour les associations.
- Mise aux normes des bâtiments publics - ERP : Etablissement Recevant du Public
- Aménagement du local Archives au 1^{er} étage de la Mairie.
- Embellissement de la ville en vue d'obtenir une 3^{ème} Fleur.
- Travaux de voirie.

Vous l'aurez compris notre commune poursuivra son chemin en 2018 avec un enthousiasme intact de tous ses acteurs, fiers de ce qui a été fait et déterminés à continuer.

Actuellement, c'est vrai j'ai plus que besoin du soutien du plus grand nombre d'entre vous, car la politique actuelle n'aide pas les Maires et au contraire, tend à les décourager, tant nous ne sommes pas soutenus à tous les niveaux. Nous devons être mieux pris en compte, mieux associés à la prise de décision au niveau local et départemental. Nous devons nous sentir mieux respectés pour ce que nous sommes, le visage de proximité de la République.

Cela me conduit à conclure sur des vœux plus personnels, des vœux de santé conservés ou retrouvés, des vœux de sérénité avec un sens avéré des valeurs Républicaines et enfin, des vœux d'amitié et de paix.

Souhaitons nous, malgré les difficultés de toute sorte, une foi solide en un avenir meilleur grâce à notre travail et à notre engagement collectif citoyen, avec comme cap et comme guide l'esprit de rassemblement.

A toutes et à tous, mes chers Concitoyens et chères Concitoyennes, je vous souhaite au nom du Conseil Municipal et des services municipaux, une très bonne année 2018 pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Discours suivi par la remise des Trophées d'Honneur Docteur Jean MARESCAL

Félicitations aux récipiendaires qui s'investissent depuis de nombreuses années dans le sport :

AOA Handball : Jean-Claude RIBOLLET

AOA Cross : Jean-Maurice PONNELLE

AOA Tennis : Paul ELRHECHAOUI

Vœux à Ingo Kleinfelder, Maire de Wörrstadt et à ses Habitants

Mes chers Amis, mon équipe municipale et moi-même vous adressons une bonne et heureuse année 2018

Que tous vos projets et souhaits se réalisent. Dans l'attente de nos prochaines rencontres amicales...



COMITE DE JUMELAGE

Pour l'année 2018, le comité de jumelage Arnay le Duc-Wörrstadt prévoit, outre le stage musical autour de Klaus-Günter Brand à Lacanche, deux rencontres associatives auxquelles les amis du jumelage pourront s'associer:

Les 25-26-27 mai, un groupe de membres du Club Cyclo du Pays d'Arnay partira à Wörrstadt pour parcourir la région et les bords du Rhin

Les 23-24 juin, la chorale Sängerbund viendra à Arnay et se joindra à la chorale d'Arnay le Duc dans un concert commun le samedi 23.

MARIAGE

ETAT -CIVIL

Antoine, Marie, Maurice ROCHA et Caroline, Marie, Hélène CLERGET - domiciliés à Antheuil - le 7 octobre 2017

DECES

Claudette, Marthe RAFFAY épouse DESPLAT - 80 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 23 octobre 2017

Marie, Antoine ATZENHOFFER - 86 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 29 octobre 2017

Harry JOHNSON - 71 ans - domicilié à Londres (Angleterre) - le 31 octobre 2017

Andrée, Monique CHAMPOMMIER veuve BOULEY - 88 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 7 novembre 2017

Jean-Pierre SIWICKI - 74 ans - domicilié à Pouilly-en-Auxois - le 8 novembre 2017

Joseph, Abel, Jean LEROUX - 92 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 19 novembre 2017

Nicole, Jacqueline GUINIOT - 68 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 19 novembre 2017

Christian, André, DELFOUR - 55 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 22 novembre 2017

Louis LECONTRE - 79 ans - domicilié à Champignolles - le 29 novembre 2017

Gabrielle DELSANTE veuve CHABOUD - 92 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - le 13 décembre 2017

Alice, Jeanne BRULEY veuve CHAUVÉ - 87 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 31 décembre 2017

Les Vœux de Wörrstadt

Chers amis d'Arnay le Duc,

La fin de l'année n'est ni une fin ni un début, mais une continuité dans la sagesse que nous donne l'expérience. C'est par ces mots d'un écrivain américain qu'en ce début d'année, j'aimerais vous souhaiter au nom de la ville de Wörrstadt, mais aussi personnellement, une bonne santé, du bonheur et bien-être pour tous. L'année 2018 nous attend.

Ce qu'elle nous donnera ou ce qu'elle nous demandera, nous ne le savons pas. Allons au gré des difficultés dans les pas de Goethe qui disait : « Avec tous les cailloux qui encombrant notre chemin, nous pouvons aussi construire de belles choses »

Bien sûr, il nous faut la sagesse déjà mentionnée.

La France et l'Allemagne sont membres de l'UE et liées dans le développement de l'Europe, dans un processus d'égalité, d'intérêts communs et la garantie de la paix.

Nous nous sommes rapprochés au cours des années, et nous avons vécu des rencontres intenses. Nous sommes devenus amis, les liens reposant sur des relations personnelles.

Actuellement pourtant, intérêts nationaux et discorde menacent l'unité de l'UE. C'est pourquoi nous devons rappeler sans cesse que l'Europe est une union basée sur la coexistence pacifique.

Ainsi, actuellement, les jumelages sont plus nécessaires que jamais. Des jumelages comme le nôtre sont une contribution solide à l'entente en Europe et dans le monde. Notre amitié vit de la tolérance et de la compréhension mutuelle.

Même si en 2017, les contacts ont été moins intenses, nous continuons d'investir dans l'amitié entre Arnay le Duc et Wörrstadt. Pour cela, je veux remercier ici celles et ceux qui prennent soin de ces relations amicales et font du jumelage un succès. Citons tout particulièrement les deux comités de jumelage pour leur engagement.

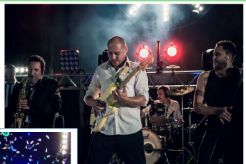
Nous serons heureux de nous rencontrer à nouveau, d'aller à Arnay le Duc et de vous recevoir bientôt à Wörrstadt. Dans cet esprit, je souhaite à tous un bon départ dans cette nouvelle année et que tout aille pour le mieux en 2018.

Cordialement,

Ingo Kleinfelder, Maire de Wörrstadt

ARNAY-LE-DUC
SAMEDI 24 FEVRIER 2018
Dîner-Spectacle
SALLE SAINT LAURENT 20H







**Renseignements
Réservations
Dîner Spectacle

29 €
06 88 45 70 96**

ORCHESTRE ATTRACTIF & FESTIF
Organisé par BERNARD BECKER
Repas préparé par Le Dauphiné



Marie Aleth Clerget, Présidente de l'Office de Tourisme, les membres du Conseil d'Exploitation ainsi que le personnel de l'OT vous souhaitent une Heureuse Année 2018. Nous vous attendons nombreux pour les expositions que

nous proposons durant l'hiver et le printemps :

Mme Christiane Fournier en janvier

Mme et Mr Guérard-Defaux expo de peinture et sculpture en février

Mesdames Ribollet et Rybak en mars

Mr Bruno Clonier et les élèves de L'Atelier Peinture du Centre Social en avril

Mme Sylvie Naudin en mai

Mme Madeleine de la Bussinière en juin

Comme tous les étés, depuis 13 années maintenant, Evelyne Xolin en collaboration avec l'OT organise un Salon des Amateurs dont le thème cette année est « ILLUSION d'OPTIQUE »

Renseignements et Inscriptions à l'Office du Tourisme. Pour information :

L'OT est affilié depuis 2017 à la fédération de Pêche 21 et peut ainsi vendre des cartes de pêche

Durant la période hivernale, les agents de l'OT vous accueillent du lundi au samedi de 9h30 à 12 h et de 14h à 17h

Les poussines de l'AOA Athlétisme sur la trace de leurs aînées

Les poussines, championnes de Côte d'Or par équipe, Mathis CHAMBIN, vice champion de Côte d'Or poussin en individuel, accompagnés de l'entraîneur Christophe



Dimanche 17 décembre les athlètes arnétois participaient aux championnats de Côte d'Or de cross-country à Venarey-les-Laumes. Les poussines Eléna WEISS, Eugénie PARMENTIER, Jeanélona ROBERT-POINSOT, Olympe MEURIAU, Ophélie MONTCHARMONT, Jeanne CHEVIGNY, Agathe BŒUF, Juliette DUPLOYER et Lana KRUMM ont ouvert le palmarès de l'athlétisme arnétois en remportant leur course par équipe. Elles deviennent, de fait, championnes de Côte D'or par équipe. Ce titre récompense l'investissement et la motivation dont elles font preuve chaque semaine aux entraînements dirigés par Audrey MICHOT, Rémi POILLOT et Christophe MANIERE. Leurs aînées, cadettes, les imiteront plus tard dans l'après midi. Ces bons résultats laissent entrevoir un avenir radieux.

Le 5 décembre dernier, le maire d'Arnay le Duc avait le plaisir d'accueillir Jean-Baptiste Peyrat, le Sous-préfet de l'Arrondissement de Beaune. La journée débuta par une présentation de la commune et de son économie, puis une discussion de dossiers de la commune et de l'intercommunalité en présence de Gérard Dambrun, son président. Claude Chave avait programmé pour cette visite préfectorale une rencontre avec les dirigeants de deux entreprises locales.

Cécile et Philippe Fuchey ont présenté leur imprimerie, suivi d'une visite dans les ateliers. La réalisation de leurs différents supports s'adressent à des entreprises nationales ou multinationales.

Puis Benoit Chavet Président directeur général de Regeplastic, PR industrie et PR bitumes expliqua qu'il fabriquait un bitume bien particulier utilisé pour des chantiers sur autoroutes, zones portuaires et également pour des pistes d'aéroports. La journée s'acheva vers 17h00 où nous avons découvert un sous préfet à l'écoute, de conseil et d'une grande disponibilité.



APRES-MIDI SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Samedi 9 décembre, le maire, les membres du CCAS, les conseillers municipaux offraient un après-midi spectacle « Chansons françaises par le duo Pasto Giunguette »

Toutes les personnes de plus de 75 ans étaient conviées, accompagnées de leur conjoint ou de leur famille. A l'issue du spectacle, un goûter et le colis de Noël étaient offerts dans une excellente ambiance de convivialité.



TELETHON



Le résultat final de l'opération Téléthon du pays d'Arnay le Duc est de 5489 €. Un grand merci aux communes du pays et aux associations qui se reconnaîtront, pour leurs participations. Plus de 1000 € de dons supplémentaires ont été collectés par rapport à 2016, suite au spectacle des chorales d'Arnay le Duc et de Bligny s/Ouche donné le vendredi 8 décembre à Allerey et un don au profit du téléthon lors d'obsèques dans le canton.

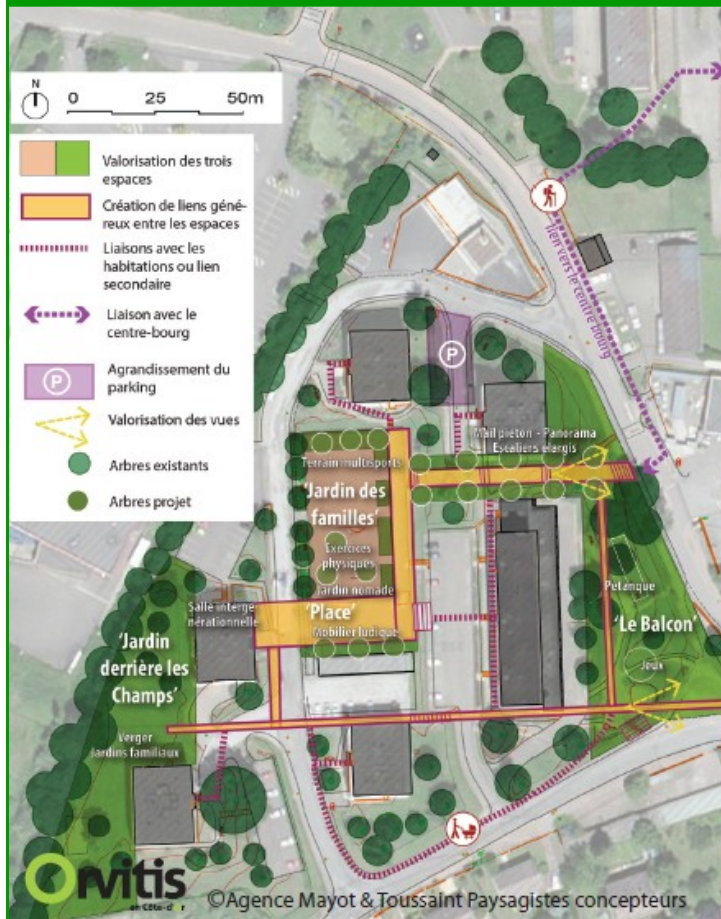
ARNAY-LE-DUC

RECENSEMENT DE LA POPULATION

DU 18 JANVIER

AU 17 FEVRIER 2018





Quartier Pasteur : renouveau au printemps

Projet engagé au début de l'année par la Commune et Orvitis, les travaux pour le réaménagement du quartier Pasteur auront lieu au printemps 2018.

Après la concertation avec les résidents du secteur, les études complémentaires et le lancement des appels d'offres, les travaux de réaménagement du quartier La Couture du Grand Champ seront réalisés au printemps par l'entreprise IDVERDE. Conçu par l'Agence Mayot & Toussaint, le projet verra la création d'espaces de rencontres, pour favoriser les liens intergénérationnels.

Un jardin des familles.

Equippé de jeux sportifs pour adolescents, adultes jusqu'aux seniors, il est au cœur du quartier. A l'arrière du bâtiment les Ormes, un espace est dédié pour la plantation

d'un verger, ainsi que pour des jardins familiaux. Enfin, le jardin du balcon sera pourvu de jeux pour enfants et pour la pratique de jeux urbains, comme la pétanque.

Un large mail traversant et des cheminements piétons faciliteront les liaisons au sein du quartier et en direction du centre-ville. L'extension du parking de l'immeuble Les Bouleaux limitera la circulation entre les bâtiments.

De nouveaux arbres et des aménagements paysagers ou urbains donneront au site un cadre agréable et calme, tout en valorisant la vue sur le cœur historique de la ville.

Depuis plusieurs années, Côte-d'Or Tourisme s'est associé au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour proposer une journée de formation continue aux jardiniers.



Le 10 octobre dernier, nous avons accueilli un groupe de stagiaires jardiniers pour se perfectionner sur le thème : « développer ses savoir-faire pour gérer l'espace public ». La formation était assurée par Marc Thomson, paysagiste diplômé. Notre jardinier, Didier Muntz a guidé ensuite au cours de l'après-midi, le formateur et le groupe sur les différents aménagements

de la commune en expliquant la manière dont il assure sa mission et organise son travail autour du thème de la journée.

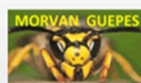
Ce n'est pas la saison, mais l'info est utile.

Au cours de l'automne dernier, la mairie d'Arnay le Duc a reçu des appels téléphoniques de particuliers, concernant la destruction de nids de guêpes.

Bon à savoir:

Le service départemental d'incendie et de secours de Côte-d'Or n'assure plus la destruction des nids d'hyménoptères (frelons, guêpes, abeilles), ce service ne constitue plus une mission obligatoire des services départementaux d'incendie et de secours".

Les pompiers interviennent seulement en cas de danger sur les voies ou lieux publics. Les essaims d'abeilles doivent être impérativement prélevés par un apiculteur (espèces protégées). Pour cette raison, voici une entreprise qui répondra à votre demande. *Ceci n'est pas une pub ! Mais une info utile à tous.*



MORVAN GUÊPES (DEBAC Ludovic)

Secteur: Autun, Le Creusot, Montceau les Mines, Chalon sur Saône, Beaune, Saulieu, Nolay, Arnay le duc, Luzy, Château-Chinon, Montsauche les Settons...
71400 AUTUN

Site internet

06 40 75 95 74

Entreprise spécialisée: Guêpes, Frelons, Abeilles
Agrément Ministériel et RC Professionnelle
Intervention rapide 7j/7 avec garantie de résultat
Déplacement sur le 71/58/21 (Rayon 70 km d'Autun)
16 ans d'expérience: Sapeur Pompier Professionnel

Les élèves du Collège Claude Guyot organisent leur vide-chambres à la Salle Pierre Meunier, dimanche 4 février de 13h à 18h : entrée libre, crêpes maison et boissons au profit des voyages scolaires. Venez nombreux!

Le sommeil, c'est la santé ! Parce qu'il s'agit d'une composante essentielle de notre vie, les troubles du sommeil sont souvent source d'inquiétudes.

22 % des personnes de 60 ans et plus se plaignent de leur sommeil. Difficultés à s'endormir, réveils nocturnes, nuits courtes, ... autant de désagréments qui

peuvent être liés à l'âge, mais nos habitudes ont une part non négligeable.



L'atelier **Sommeil** vous propose **8 séances** collectives de 2h00, pour :

- Comprendre les mécanismes du sommeil
- Identifier les troubles du sommeil, leurs causes et leurs conséquences
- Obtenir des conseils pour un meilleur sommeil

Présentation de l'atelier JEUDI 11 JANVIER à 9H30

8 séances de janvier à mars les jeudis de 09h30 à 11h30 :

18 janvier : Les évolutions du sommeil au cours de la vie

25 janvier : Les comportements de sommeil

1^{er} février : Causes et conséquences des perturbations du sommeil

08 février : Troubles et perturbations du sommeil : quelles orientations ?

Intervention du médecin

1^{er} mars : Agenda du sommeil et profil de dormeur

8 mars : Trucs et astuces pour mieux dormir

15 mars : Trucs et astuces pour mieux dormir

Participation financière : 20€ par personne pour le module complet.

Solution « Transport » possible sur demande, en cas de problème de déplacement.

Renseignements-inscriptions auprès de la FAPA 03.80.30.07.81 ou au Centre Social 03.80.90.17.55

Manifestations à venir

Samedi 20 janvier

Après-midi jeux galette

Le Centre Social a le plaisir de vous inviter **samedi 20 janvier 2018** à sa traditionnelle galette des Rois. Nous proposons un après-midi jeux pour petits et grands, à partir de 14h30. N'hésitez donc pas à venir partager ce moment avec nous afin de jouer ensemble pour commencer cette nouvelle année 2018.

Programme

14h30 à 16h00 : Cluedo Géant, jeux de société et de jeux de cartes.

16h00 : Galette des Rois

Nuit de la lecture à la médiathèque

Médiathèque ouverte de 14h30 à 19h00 au lieu de 17h30. A partir de 17h00, des animations autour des jeux numériques sur tablette ou console de jeux vous seront proposées.

Lieu: Centre Social. 3 rue de la Gare. 21230 Arnay-le-Duc. Entrée libre et gratuite.

La Nuit de la lecture c'est quoi ? Depuis 1 an, le ministère de la Culture propose cet évènement afin de promouvoir le plaisir de la lecture et de réunir le public autour de programmations innovantes dans les bibliothèques et librairies.

Pensé dans le même état d'esprit que la Nuit des Musées, cet évènement a pour objectif d'ouvrir les lieux de lecture sur des amplitudes horaires plus importantes avec une partie en soirée et de proposer des animations pour cette occasion. Rendez-vous de 17h00 à 19h00 samedi 20 janvier.



Bourse aux vélos

Rendez-vous **Samedi 03 Mars 2018** pour vendre ou acheter des vélos et du matériel sportif.

Lieu et horaires encore non définis, Pour les renseignements contactez le Centre Social 03.80.90.17.55.

Concours des Maisons Fleuries

Maisons avec jardin visible de la rue

1er JARLAUD Bernard - Chassenay

2ème LAPLANTE Michel - rue St. Pichon

3ème LEROUX C - rue Jacques Seure

Fenêtres ou Murs

1er BLASENHAEUER Nicole - 2 rue de l'Abattoir

2ème DE OLIVERA Georges - 4 rue du Cours Moingeon

3ème CONDE Fernando - Rue César Lavirotte

Balcons et Terrasses

1er LEON Michel - rue de Solonge

2ème BIZOUARD Jeanne - rue des Acacias

3ème LAPLANTE Idaline - rue St. Pichon

Commerces

1er Station-service AGIP

2ème Le Dauphiné

Prix d'honneur : Chez Camille

Etablissements Publics

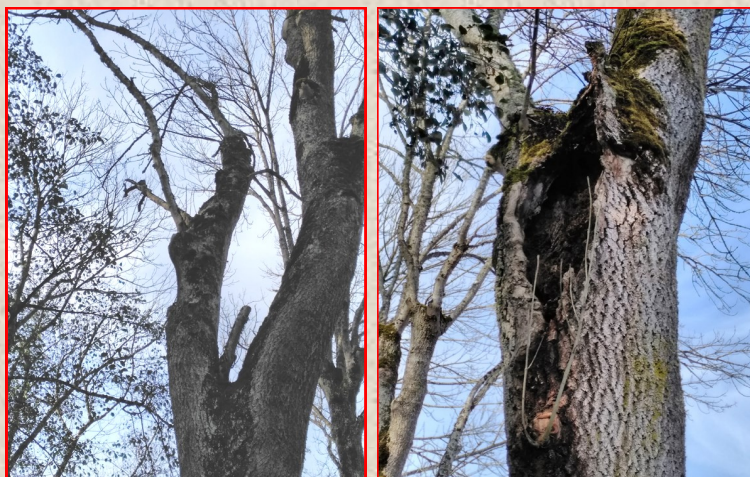
1er Maison régionale Arts de la Table

2ème Hôpital local

LA BATAILLE D'ARNAY LE DUC



Début novembre, l'amicale régimentaire Navarre sans Peur a commémoré le premier combat d'Henry de Navarre, futur roi Henri IV. Cette bataille s'est déroulée le 27 juin 1570 à la chapelle Contaut sur la commune de Mimeure, qui a vu la victoire des protestants contre les catholiques. Les représentants de la Fnaca et de l'Amicale du Souvenir étaient associés à cette commémoration par la présence de 8 drapeaux FNACA, 1 drapeau de Henri de Navarre, et 1 du souvenir Français.



Danger: Coupes programmées pour plusieurs arbres morts ou en voie de l'être. Ils se situent rue du 8 mai 1945 face à la salle de sports.



LE DEVOIR DE MEMOIRE

Le SOUVENIR FRANÇAIS, fondé en 1887 et reconnu d'utilité publique depuis le 1er février 1906 avec sa belle devise "A nous le souvenir, à eux l'immortalité". Ses missions essentielles, entretenir et fleurir les sépultures des "Morts pour la France" (n'ayant plus de famille) ainsi que les monuments et stèles érigés à leur gloire, et transmettre aux jeunes générations la connaissance de l'histoire de France, le sens des valeurs et la reconnaissance envers ceux qui, par leur sacrifice, leur ont permis de vivre dans un pays libre. Le Souvenir Français finance ces actions grâce à ses adhérents et donateurs. Grâce à votre soutien, il poursuit inlassablement son œuvre. La présidente du comité Souvenir Français d'Arnay-le-Duc, Mme Marie-Thérèse FEVRE, remercie les adhésions spontanées du canton, et reste à la disposition de chacun (e) pour plus d'informations. Tél. 03. 80.84.21.71



FNACA 21 Comité d'Arnay le duc

Programme 2018

Lacanche 11 février, Dépôt de gerbe et repas d'hiver

Lundi 19 mars

56ème Anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie

Avec dépôts de gerbes:

15h00 Cimetière d'Allerey

16h00 Cimetière de Viévy

16h45 Cimetière de Lacanche

17h30 Office église de Mimeure

18h00 Cérémonie au Monument à Mimeure
(Lecture message national et remise de médailles)

Vendredi 27 avril

48ème Congrès Départemental à Dijon

Samedi 4 août à Viévy

Repas d'été

Vendredi 7 septembre

Réunion secteur 2 à Pouilly en Auxois

Samedi 20 octobre

Assemblée Générale à Mimeure

Bernard LECHENAULT 03 80 84 22 90

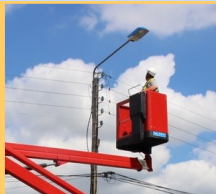
Concours des Décorations de Noël Particuliers

- 1- BLIGNY Patrick - rue Traversière
- 2- CARDOSO Germano - rue des Roses
- 3- DA SILVA DE JESUS Manuel - rue de la cachette aux loups
- 4- DA SILVA Antonio - rue Jacques Seure
- 5- LACOUR Gilbert - rue Jacques Seure
- 6- LEROUX Pascale - rue Jacques Seure
- 7- DAFONSECA Lourenço - rue Jacques Seure

- 8- ROUSSELET Noël - rue Saint Honoré
- 9- GUTIGNY Olivier - rue des Acacias
- 10- BERTHAUT Gérard - rue Félix Carré

Commerces

- 1- Salon FLORENCE - rue Saulnier
 - 2- Ets GERMAIN - Rue Saint Honoré
 - 3- Boulangerie BONNET - Place du Craquelin
 - 4- Salon MARTINE - Place du Craquelin
- Prix d'Honneur : Au cyclamen - rue Carnot



ECLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un défaut d'éclairage sur un lampadaire, contactez le secrétariat de la mairie en précisant l'adresse (numéro et rue) située à proximité du poteau défectueux. Le contrat de maintenance avec la Sté Demongeot nous permet de faire intervenir ses techniciens périodiquement. N'hésitez pas à prévenir le secrétariat de mairie.

Avis aux commerçants et particuliers



Les sapins de Noël seront ramassés par les employés municipaux les jeudis 18 et 25 janvier 2018. Nous vous invitons à les rendre accessibles pour l'enlèvement.

ARNAY LE DUC

DIMANCHE 4 MARS 2018

de 7h00 à 18h00

SALLE PIERRE MEUNIER

VIDE GARDE DE ROBE

VIDE GRENIER

**OUVERT AUX PARTICULIERS
ET PROFESSIONNELS**

VIDE GARDE ROBE

DANS LA SALLE CHAUFFEE.

Réservé aux Vêtements et Chaussures :

**3€ le mètre linéaire sur réservation
(100m linéaire disponible)**

VIDE GRENIER DANS LA COUR :

1€50 le mètre linéaire sur réservation.

Réservation avant le 28/02/2018

Tél : 03 80 64 37 09

BUVETTE-BUFFET - Repas du midi : 11€

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

03 80 64 37 09

Organisé par l'AJPA Retro

LES CONSEILS « ÉNERGIE » DU SICECO

En finir avec les « tensions » entre vous et votre fournisseur d'électricité

Vous avez des réclamations portant sur votre contrat d'électricité (erreur de facturation, problème de consommation, de relève d'index, ...) ou sur la qualité de votre alimentation (coupures, tension insuffisante, ...). Vous avez un litige avec votre fournisseur d'électricité. Comment faire ? À qui s'adresser ? Suivez le guide !

1. Adresser une réclamation écrite à son fournisseur d'électricité

L'adresse postale se trouve sur la facture d'électricité ou sur le site www.energie-info.fr

Privilégier une lettre en recommandé avec accusé de réception (un e-mail a la même valeur qu'une réclamation écrite)

2. Le problème n'est toujours pas réglé ?

Contacter une association de consommateurs (trouver les coordonnées sur <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Associations-de-consommateurs-de-la-Cote-d-Or-21>)

Et/ou, au bout de deux mois, **saisir le Médiateur national de l'énergie** en ligne via la plateforme SOLLEN (www.sollen.fr) ou par courrier en téléchargeant et complétant le formulaire disponible sur www.energie-mediateur.fr

Adresse : Libre Réponse n° 59252 – 75443 PARIS CEDEX 09 (la saisine du médiateur étant gratuite, ne pas affranchir le courrier)

Pourquoi informer le maire de sa commune ?

En France, les communes sont propriétaires des réseaux de distribution d'électricité. Elles sont donc responsables de l'organisation du service public de distribution d'électricité et de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés.

À l'échelle départementale, afin d'offrir une qualité de service identique à tous les usagers, les communes se regroupent au sein de syndicats d'énergies comme le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, qui gère cette compétence pour toutes les communes du département exceptées celles de la Métropole de Dijon.

En informant votre maire, celui-ci préviendra le SICECO.

Une des missions de ce dernier est en effet de s'assurer de la qualité de l'énergie distribuée, notamment en mesurant la satisfaction des usagers. Ainsi, il a tous les éléments pour exercer au mieux cette compétence et, le cas échéant, défendre votre dossier.



Directeur de publication : Claude CHAVE - Maire d'Arnay-le-Duc.

BM n° 79 - Rédaction, conception : Jean-Jacques JOLY - Adjoint

Dépôt légal : Janvier 2018 - Impression : Imprimerie Fuchey - Tirage : 1500 exemplaires.